
BOURSE

GERMAINE-SANTERRE 2017

Pourquoi offrir une bourse à une étudiante ?

Une telle bourse vient rappeler les conditions de vie les plus difficiles qui sont la plupart du temps le lot des femmes. Ce sont les femmes qui généralement se retrouvent chefs de famille monoparentale, ce sont elles encore qui, trop souvent, occupent les emplois les plus contraignants et les moins bien rémunérés. En fait, tant que subsisteront des inégalités entre les hommes et les femmes, des initiatives comme la bourse Germaine-Santerre, si humbles soient-elles, seront nécessaires.



Mme Germaine Santerre

Germaine Santerre a été une femme d'action dévouée et attentive. Tout au long de sa vie, elle s'est consacrée d'abord à Dieu, mais aussi à des tâches et fonctions diverses reliées à l'éducation et à de nombreuses causes d'intérêt commun. C'est en 1932 qu'on la remarque pour la première fois à Rimouski. Toute jeune fille encore, elle y entreprend son noviciat au Monastère des Ursulines. Dès lors, sa vie ne sera plus que don de soi dans plusieurs maisons d'enseignement et plusieurs communautés de la région.

C'est en raison de ses compétences nombreuses, de sa grande expérience et de ses convictions profondes qu'elle se voit appelée à contribuer à la mise sur pied des Services aux étudiants de notre cégep en 1967. Elle y œuvre au Service des prêts et bourses aux étudiants jusqu'en 1983. Les gens qui l'ont connue à cette époque, étudiants, collègues de travail immédiats ou enseignants, soulignent tous sa générosité inépuisable, sa volonté acharnée d'améliorer le sort des plus démunis et son inlassable implication dans le milieu. Ils se rappellent aussi les luttes qu'elle a menées sans relâche pour la reconnaissance des droits et des besoins des étudiantes et des étudiants. Germaine Santerre nous a quittés en avril 1992.

À qui est destinée la bourse Germaine-Santerre ?

La bourse Germaine-Santerre ne vise pas à souligner une performance éclatante ou une présence dominante et remarquable dans le milieu collégial. Elle n'est pas destinée à une personne qui, déjà, bénéficie d'un vif éclairage et dont la silhouette se découpe, de toute évidence, plus nettement que toutes les autres.

Parce que, même aujourd'hui, les femmes sont encore trop souvent confinées dans des zones d'ombre, le personnel du Collège de Rimouski a voulu, en créant cette bourse, souligner chaque année les efforts anonymes et silencieux d'une étudiante qui, malgré des conditions défavorables, sait se montrer forte et déterminée dans la poursuite de ses études et la prise en charge de son avenir.

Depuis longtemps, les femmes ont compris que la réussite n'a pas besoin d'être éclatante pour être méritoire. C'est pourquoi la bourse Germaine-Santerre s'inscrit résolument en marge des idées de compétition.

Critères d'admissibilité

La bourse sera décernée à une étudiante poursuivant des études **à temps complet** (DEC ou AEC) et qui, malgré des conditions de vie difficiles (travail, responsabilités familiales, engagement social, retour aux études, etc.), fait preuve de persévérance et parvient à la réussite. L'étudiante doit soumettre un dossier de candidature répondant aux exigences décrites dans le formulaire d'inscription (au verso de cette feuille).

Date limite d'inscription

Le dossier de candidature doit être déposé au Service d'animation du Cégep de Rimouski, au D-107, ou au bureau du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski, au B-210, dans une enveloppe scellée, **au plus tard le vendredi 17 février 2017, à 16 h**. Pour les étudiantes de l'**IMQ**, le dossier doit être déposé au secrétariat du Service aux élèves, au A-261. Pour les étudiantes du **CMÉC**, le dossier doit être déposé auprès de Marielle Cummings, au 118-B

Prix

La bourse, d'un montant de 300 \$, sera remise lors d'un dîner pour souligner **la Journée internationale de la femme**, le 8 mars 2017. L'information sera transmise par MIO à la candidate retenue quelques jours avant.

Information

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous au Service d'animation, au D-107, ou au Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski, par courriel (seecr@cegep-rimouski.qc.ca).

BOURSE

GERMAINE-SANTERRE 2017

Formulaire d'inscription

Dossier de candidature

Les étudiantes intéressées rédigeront **deux courts textes** d'environ 250 mots chacun. Ceux-ci devront respecter les normes de présentation suivantes :

- police de caractères *Times*
- format 12 points
- interligne 1 ½
- identification de chaque page (inscrire le prénom et le nom de la candidate).

Le premier texte doit présenter la candidate et ses conditions de vie particulières et le deuxième devra proposer une interprétation réelle ou fictive traitant du thème de la *Journée internationale de la femme 2017* :

« L'égalité sans limites »

Les candidates doivent aussi retourner le présent formulaire dûment rempli, et devront donc obtenir l'appui écrit du ou de la responsable de leur programme pour soumettre leur candidature.

Critères d'évaluation

Pour le texte de présentation, les critères d'évaluation sont les suivants : présentation de la candidate, description claire de sa situation, respect des normes de présentation et qualité de la langue. Pour l'autre, ce sont : le respect du thème, la richesse du contenu, le respect des normes de présentation et la qualité de la langue.



À remplir et à joindre aux textes.

Nom : _____

Adresse électronique : _____

No de téléphone : _____

Programme d'études : _____

Établissement d'enseignement : _____

Section à remplir par la ou le responsable du programme

Le nom de la candidate et son programme d'études correspondent-ils à ceux inscrits ci-haut?

Oui Non

La candidate est-elle inscrite à temps complet au Cégep de Rimouski, à l'IMQ ou au CMÉC?

Oui Non

L'étudiante est-elle en voie de réussir ses études collégiales ?

Oui Non

Nom de la ou du responsable de programme

Date